



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
25 septembre 2002
Français
Original: espagnol

**Assemblée générale
Cinquante-septième session
Point 160 de l'ordre du jour
Mesures visant à éliminer le terrorisme international**

**Conseil de sécurité
Cinquante-septième année**

**Lettre datée du 19 septembre 2002, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la réponse de M. Felipe Pérez Roque, Ministre des relations extérieures de la République de Cuba, aux allégations fausses et calomnieuses du Sous-Secrétaire d'État adjoint des États-Unis d'Amérique, M. Daniel W. Fisk, qui accuse Cuba d'entraver la lutte contre le terrorisme.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 160 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Bruno **Rodríguez Parilla**



**Annexe à la lettre datée du 19 septembre 2002, adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Déclaration du Ministre des relations extérieures
M. Felipe Perez Roque concernant les accusations portées
par le Sous-Secrétaire d'État adjoint, M. Daniel W. Fisk**

- Cuba proteste énergiquement contre les déclarations cyniques de M. Fisk.
- M. Fisk ment avec impudence. Ses propos le déshonorent.
- Toutes les accusations dont Cuba fait l'objet sont fausses, calomnieuses et constituent un monstrueux mensonge analogue à cette affirmation selon laquelle Cuba est un État terroriste et produit des armes biologiques.
- J'accuse M. Fisk, Sous-Secrétaire d'État et ancien assistant du Sénateur Helms, d'être un menteur toujours prêt à servir les intérêts d'un groupe d'extrémistes cubains de Miami.
- Je défie M. Fisk de fournir une seule preuve à l'appui de ses allégations.
- Entre le 29 novembre 2001 et le 12 mars 2002, Cuba a proposé à plusieurs reprises la conclusion d'accords de coopération bilatéraux visant à lutter contre le trafic de stupéfiants et la traite d'êtres humains et le terrorisme. Ces trois propositions ont été rejetées. J'insiste sur ce point : le Gouvernement des États-Unis a refusé de donner suite à ces propositions.
- J'accuse M. Fisk d'être irresponsable.
- Je ne comprends pas que l'on puisse déshonorer ainsi la mémoire des victimes de l'attentat criminel du 11 septembre.
- Il est injustifiable de tromper le peuple américain et l'opinion publique internationale dans le seul but de suivre une politique périmée et ridicule à l'encontre de Cuba, en maintenant le blocus, qui dure depuis plus de 40 ans.
- Une question aussi grave et aussi essentielle pour tous que celle de la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme ne devrait pas être manipulée à des fins politiques.
- Aucun argument ne peut justifier le refus irrationnel du Gouvernement des États-Unis de donner suite à la proposition de Cuba de conclure des accords bilatéraux visant à lutter contre le terrorisme, le trafic des stupéfiants et les immigrants illégaux.
- Le Gouvernement des États-Unis essaie désespérément, par le l'entremise des déclarations de M. Fisk, de semer la confusion dans l'opinion publique, qui est déjà convaincue de l'échec du blocus imposé à Cuba.
- Le Gouvernement des États-Unis essaie d'empêcher le Sénat d'approuver les amendements qui ont déjà été approuvés par une majorité des membres de la Chambre des représentants visant à autoriser les citoyens des États-Unis à se rendre à Cuba ainsi que la vente libre de produits alimentaires et de médicaments à Cuba.

Les exemples suivants prouvent que M. Fisk ment :

1. Cuba a fermement condamné le crime terroriste du 11 septembre, offert de fournir une aide médicale, notamment pour la réadaptation des victimes, et l'utilisation de ses aéroports.
2. Le 26 octobre, Cuba a offert au Gouvernement des États-Unis la fourniture, lorsque les personnes ont été contaminées par la maladie du charbon, de 100 millions de comprimés de ciprofloxacine. Cette offre est demeurée sans réponse.
3. Le 27 octobre, Cuba a fourni 100 comprimés de ciprofloxacine au personnel diplomatique de la Section des intérêts des États-Unis à La Havane.
4. Le 12 novembre, Cuba a offert la fourniture de matériel mis au point localement, efficace et bon marché pour la sélection des germes et la différenciation des souches de la maladie du charbon.

Nous disposons d'autres preuves qui nous permettraient de réfuter ces mensonges mais je n'en ferai rien par discrétion.

Je défie M. Fisk de pouvoir offrir un démenti.

Je répète qu'il s'agit de mensonges et que le Sous-Secrétaire adjoint est un menteur.
